

Canagrex

début de l'année, les partis d'opposition ont gardé cette mesure au comité de l'agriculture de la Chambre des communes pendant quatre mois et ont exigé du gouvernement un grand nombre de changements, notamment pour préciser que Canagrex elle-même ne pourra pas se mêler de production agricole et que ses ventes et ses achats se limiteront à des contreparties avec des commerçants du secteur privé ou des offices de commercialisation agricole et aux échanges avec d'autres États.

Pourtant, l'opposition ne fait que croître. Plus de vingt associations agricoles, représentant plus de la moitié du secteur agricole, si l'on tient compte des rentrées de caisse, militent maintenant contre Canagrex. C'est également le cas de l'Association des consommateurs du Canada, de l'Association des manufacturiers canadiens, de la Chambre de commerce du Canada, de l'Association canadienne d'exportation et de la Commission pour l'expansion de commerce extérieur. Nous pouvons en dire autant d'Edward Lumley lorsqu'il venait d'être nommé ministre de l'Industrie et de l'Expansion économique régionale et se laissait museler par ses collègues plus facilement que maintenant.

Le ministre de l'Agriculture a fait toutes sortes d'observations à la suite de son communiqué de février 1981 dans lequel il annonçait la création de Canagrex. En voici un exemple:

Nous ne devons pas céder devant les craintes, les doutes et le scepticisme à l'égard de Canagrex. Canagrex démontrera que nous pouvons coopérer et unir nos efforts dans l'intérêt national.

Puis, en décembre 1982, après deux jours à peine de débat, il imposait la clôture. A la fin du dernier jour de débat, j'attendais encore d'obtenir la parole et les libéraux n'ont pas réussi à trouver dix-huit députés pour former un quorum. Le ministre a alors imposé la clôture.

La situation ne manque pas d'intérêt et permet au gouvernement de s'acquitter de ses responsabilités et de donner suite aux engagements pris par le ministre en ce qui concerne la coopération.

Nous sommes tous fiers de nos producteurs agricoles. Ils sont au nombre de un million et produisent dix fois plus que leurs confrères russes et cent fois plus que leurs confrères asiatiques. La productivité a triplé depuis vingt ans et elle est deux fois plus élevée qu'il y a cinquante ans. En 1981, nous avons exporté pour 8.8 milliards de denrées agricoles et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Nous pouvons faire encore mieux et le gouvernement peut nous y aider.

Aucun d'entre nous n'a envie de voir s'établir une autre société de la Couronne. Mais si c'est la meilleure solution que les libéraux aient à nous proposer pour accroître nos exportations agricoles à long terme, nous sommes bien d'accord pour essayer Canagrex, sans les dispositions d'achat-vente. Le Conseil du Trésor pourrait lui accorder les fonds nécessaires. Cela permettrait de juger cette société de la Couronne à sa juste valeur sans lui laisser le droit de s'ingérer automatiquement dans l'entreprise privée, ce qui lui donnerait un avantage très injuste, et, une fois un climat de confiance établi, il y aurait moyen d'apporter quelques changements par la suite. Telle que Canagrex se présente pour le moment, ses détracteurs risquent effectivement de voir leurs pires craintes se confirmer en assistant à une invasion en force de la bureaucratie dans le secteur de la production alimentaire.

Je ne m'attends pas à ce que le ministre se rende à ma suggestion, car il a déjà refusé de le faire sous prétexte que cet argument ne tient pas plus debout que les autres. Par-dessus le marché, ce serait la chose raisonnable à faire et comme il n'est pas capable d'inventer quelque chose pour aider l'agriculture, il a tout intérêt, du point de vue politique, à créer une diversion. Cela empêche les agriculteurs de s'unir contre lui pour l'exhorter à résoudre certains problèmes fondamentaux qui

menacent la viabilité des exploitations agricoles familiales du Canada.

[Français]

M. Marcel Dionne (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je suis très heureux de parler sur le projet de loi C-85 qui, à mon avis, est une des plus importantes mesures législatives pour le secteur agricole canadien. Canagrex, comme on le sait, sera une agence importante et utile au secteur agricole canadien. J'aimerais pouvoir dire que je suis le promoteur du projet Canagrex, mais je dois admettre que cette idée provient de la Fédération canadienne de l'agriculture.

La création de cette société fait directement suite aux demandes de la Fédération canadienne de l'agriculture au gouvernement fédéral d'un organisme d'exportation des produits agricoles. Dans son exposé, elle a clairement dénoncé le fait que les efforts du Canada pour la commercialisation des produits agricoles à l'étranger étaient fragmentés et restreints. Fragmentés parce que nos partenaires commerciaux ont souvent de la difficulté à déterminer avec qui ils doivent traiter, et restreints parce qu'un grand nombre de producteurs qui pourraient exporter des produits agricoles canadiens ne disposent pas de moyens nécessaires pour s'engager dans le commerce mondial.

● (1115)

Nous connaissons tous les arguments avancés par les opposants à ce projet de loi. Ils prétendent que cette loi sera un affront pour eux parce qu'elle ne tient pas compte de tout ce qu'ils ont fait pour l'exportation des produits agricoles au nom du Canada.

Attardons-nous un peu à cette question un instant. Sans doute, comme je l'ai dit, des mesures positives ont été prises dans le commerce agro-alimentaire d'exportation dans le passé, surtout dans le secteur du blé, des oléagineux et de la viande. Personne ne le nie. La valeur de nos exportations agricoles l'an dernier, soit environ 9.5 milliards de dollars, et notre excédent commercial de 3.1 milliards de dollars, dont les céréales et les oléagineux représentent 60 p. 100, en témoignent.

Cependant, et c'est là le raisonnement qui justifie la création de la société de la Couronne Canagrex, en comparant le reste de nos exportations avec le total de nos importations, on s'aperçoit que, mises à part les céréales, nous enregistrons un déficit commercial agricole d'environ 2 milliards de dollars.

Le secteur non céréalier de notre industrie tire de l'arrière parce que, comme on l'a précisé, nous ne disposons pas au Canada d'un mécanisme qui permette de tirer avantage des débouchés latents.

Ce sont les agriculteurs canadiens qui ont exprimé le besoin d'un organisme du genre de Canagrex qui permettrait une approche plus diversifiée et mieux coordonnée de la commercialisation des produits agro-alimentaires à l'étranger. Il ne s'agit pas d'une prise en charge de l'industrie ou d'un complot communiste comme le prétendent nos opposants dans leur propagande. Une telle propagande à propos de Canagrex et du Pas du Nid-de-Corbeau me rappelle ces mots de Franklin Roosevelt, ancien président des États-Unis: Nous n'avons rien à craindre sauf la peur elle-même.